



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATIONN° d'ordre :
15

Séance du 30 mars 2023

Objet

Budget de l'EHPAD
Les Charmilles-----
Approbation de
l'État Réalisé des Recettes
et des Dépenses
(ERRD) 2022 / CPOM 2022

L'an deux mil vingt trois, le trente mars à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Redon, dûment convoqué le 3 mars 2023, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans la salle des mariages de l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Pascal Duchêne, Président du CCAS.

Président de séance : Monsieur Duchêne, Président du CCAS

Membres présents : Mesdames Fouchet, Torlay, Abi Fadel, Lanson, Salitra, Motte-Tchernia et Monsieur Lemonnier.

Absents excusés ayant donné mandat de vote :

Madame Denigot qui donne pouvoir à Madame Lanson

Madame Gautier qui donne pouvoir à Monsieur Lemonnier

Absents excusés n'ayant pas donné mandat de vote :

Monsieur Brégain

Secrétaire de séance : Madame Nadège Périon

**Nombre des membres du
Conseil**

En exercice	11
Remplacements en cours	2
Présents	7
Votants	9
Vote	
Pour	9
Contre	0
Abstention	0

BUDGET DE L'EHPAD LES CHARMILLES

----- APPROBATION DE L'ÉTAT RÉALISÉ DES RECETTES ET DES DÉPENSES (ERRD) 2022 / CPOM 2022 -----

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

En vertu de l'article L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil d'Administration élit Madame Fouchet, Vice-Présidente, pour présenter en vote le compte administratif du Président après qu'il en eut été débattu, étant précisé que le Président peut assister à la discussion mais doit se retirer au moment du vote,

Vu l'instruction comptable et le plan de comptes M22 applicables aux établissements et services publics sociaux et médico-sociaux,

Vu la signature du CPOM au 1^{er} janvier 2022,

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale,

Après en avoir délibéré

A L'UNANIMITÉ

APPROUVE l'Etat Réalisé des Recettes et des Dépenses (ERRD) de l'EHPAD Les Charmilles qui se présente comme suit :

Section de Fonctionnement				
	Hébergement	Dépendance	Soins	Total
Dépenses réalisées	2 837 298 53 €	962 472, 58 €	1 742 132,74 €	5 541 903,85 €
Recettes réalisées	2 663 028,58 €	877 265,06 €	2 235 909,44 €	5 776 203,08 €
Résultat de l'exercice 2022	- 174 269,95 €	- 85 207,52 €	+ 493 776,70 €	234 299,23 €

Section de d'investissement	
Dépenses réalisées	272 405,19 €
Recettes réalisées	65 720,37 €



Pour extrait conforme,
Le Président,
Pascal Duchêne